



MOTION

Au 1^{er} ministre

S/C du ministre de la défense

S/C du délégué général pour l'armement

S/C du directeur de DGA Techniques
Terrestres site de BOURGES

L'application des deux dernières Lois de Programmation Militaire et ses 34000 suppressions de postes, amène une mise en concurrence des différents secteurs du Ministère de la Défense. Chacun essaye de conserver ses effectifs au préjudice des personnels et des missions de l'autre.

Les salariés du département Décontamination et Etudes de Protection du Site de BOURGES de DGA Techniques Terrestres sont aujourd'hui les premières victimes d'une cynique guerre de « chapelles » qui pourrait bien au final, remettre en cause l'expertise dans le domaine nucléaire et radiologique ainsi que l'entraînement des forces armées.

Dans un contexte non négligeable de risques terroristes nécessitant le maintien en condition opérationnelle de ce site unique, que seuls les personnels actuels peuvent assurer,

les salariés du département Décontamination et Etudes de Protection du Site de BOURGES de DGA Techniques Terrestres rassemblés ce jour à l'appel du syndicat CGT local, exigent :

- **Le maintien des activités du DEP,**
- **Que ces activités soient réalisées par les personnels actuels de la DGA TT,**
- **Que des embauches sous statut soient réalisées à chaque départ de personnels.**

Le syndicat CGT, première organisation syndicale du site et les salariés du DEP restent à votre disposition pour en débattre.

BOURGES, le 19 décembre 2014